

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL
SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE
ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de présenter, sur les questions dont le Conseil est saisi et sur le point où en est leur examen à la date du 25 juin 1949, l'exposé succinct que voici.

1. Question iranienne (voir S/1273)
2. Accords spéciaux prévus à l'article 43 et organisation des forces armées mises à la disposition du Conseil de sécurité (voir S/1273).
3. Règlement intérieur du Conseil de sécurité (voir S/1273).
4. Statut et règlement intérieur du Comité d'état-major (voir S/1273).
5. Réglementation et réduction générales des armements et renseignements sur les forces armées des Nations Unies (voir S/1273).
6. Désignation d'un gouverneur du Territoire libre de Trieste (voir S/1273) S/1294, S/1304 et S/1322).
7. Question égyptienne (voir S/1273).
8. Question indonésienne (voir S/1273, S/1279, S/1289, S/1299, S/1304 S/1306, S/1313 et S/1321).
9. Procédure de vote au Conseil de sécurité (voir S/1273 et S/1313).
10. Demandes d'admission (voir S/1273, S/1279, S/1289, S/1306, S/1330 et S/1339).

La discussion de cette question s'est poursuivie lors des 428^{ème} et 429^{ème} séances tenues les 21 et 24 juin 1949.

11. Question palestinienne (voir S/1273, S/1279, S/1289, S/1294, S/1299 S/1306, S/1309, S/1311 et S/1321).

La Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine a remis le 21 juin 1949, son troisième rapport sur l'évolution de la situation (S/1341 et A/927).

12. Question Inde-Pakistan (voir S/1273).
13. La situation tchécoslovaque (voir S/1273).
14. Question du Territoire libre de Trieste (voir S/1273 et S/1321).

RECEIVED

30 JUN 1949

UN. I. TIONS
ARCHIVES

15. Question du Haïdérabad (voir S/1273, S/1321, S/1322, S/1326 et S/1327.
16. Notifications, de même teneur, faites au Secrétaire général,
le 29 septembre 1948, par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique,
celui de la France et celui du Royaume-Uni (voir S/1273, et S/1321).
17. Demande, faite par la Principauté de Liechtenstein, de devenir Partie
au Statut de la Cour internationale de Justice (voir S/1306).
